

POLITIQUE ENVIRONNEMENT



NOTRE AMBITION : L'ÉCO-AUTOROUTE

Les sociétés de VINCI Autoroutes, premier opérateur autoroutier en Europe, souhaitent relever les défis de la mobilité durable en déclinant les principes de l'éco-autoroute autour de trois axes :

- la **sécurité**,
- la **convivialité** et la **proximité** des territoires,
- le **respect de l'environnement**.

NOTRE MANAGEMENT : L'ENVIRONNEMENT AU CENTRE DE NOS PRIORITÉS

Avec l'appui de la norme ISO 14001, VINCI Autoroutes déploie progressivement un système de management environnemental fondé sur les principes suivants :

- **respect** de la réglementation,
- **amélioration de la performance environnementale** de façon continue,
- **prévention** de toute pollution.

NOTRE ENGAGEMENT : L'ACTION AVEC NOS CLIENTS ET PARTENAIRES

Dans la construction, l'entretien et l'exploitation quotidienne de notre réseau, nous nous engageons à :

- **mettre en œuvre des solutions adaptées** pour réduire l'impact de nos activités, en particulier dans les domaines du bruit, de la qualité des eaux, de la qualité de l'air, des émissions de CO₂ et de la biodiversité,
- **préservier les ressources naturelles** et énergétiques en maîtrisant nos consommations et en préconisant l'utilisation de matériaux recyclés,
- **optimiser la gestion de nos déchets** et proposer le tri sur nos aires,
- **sensibiliser nos clients** pour qu'ils adoptent un comportement plus sûr et respectueux de l'environnement,
- **associer nos partenaires** pour qu'ils partagent nos engagements et participent au quotidien à la mise en œuvre d'une autoroute éco-responsable.